janvier 2023

Fédération des Travailleur·euses de l'éducation et de la Recherche

CNT SOLIDARITÉ OUVRIÈRE

DANS L'ÉDUCATION COMME AILLEURS...

RETRAITE MACRON : C'EST TOUJOURS NON !

Avec sa réforme, le gouvernement des riches veut nous faire bosser plus longtemps avec un report de l'âge légal de départ à 64 ans et un passage rapide à 43 annuités de cotisations. La bataille des retraites a commencé : soyons en nombre dans la grève et dans la rue dès le 19 janvier !

Calendrier et principales mesures de la réforme :

- Les collègues né·es avant le 31/08/1961 vont partir en 2023 à 62 ans pour 42 annuités.
Puis, reports progressifs des annuités et de l'age de départ pour arriver à :
- 43 annuités de cotisation à partir de la génération 1965 (en 2027). Rappel : pour chaque trimestre manquant, une décote de 1,25 % s'applique.
- Un départ à 64 ans à partir de la génération 1968.
Les âges de départs après une « carrière longue » ou les « services actifs » seront aussi décalés de 2 ans.
L'âge de départ sans décote reste à 67 ans.

Cette réforme est injuste ! De manière globale, cette réforme va **pénaliser les travailleur·euses les plus pauvres et soumis·es aux conditions de travail les plus difficiles** qui subissent déjà une espérance de vie en bonne santé plus courte et connaissent une mortalité précoce.

L'allongement de la durée de cotisation nécessaire pour une retraite à taux plein sans les décotes qui baissent la pension (jusqu'à 67 ans), **nous forcera à travailler au-delà de l'âge légal** pour compenser les entrées plus tardives dans l'emploi ou les carrières hachées. Cela impactera particulièrement les femmes.

Cette réforme est nuisible ! Un maintien au travail d'au moins 2 ans supplémentaires jouera sur la santé de tous·tes et **impactera nos vies après le travail**, avec un départ approchant l'âge moyen de vie en bonne santé. Les fins de carrière s'annoncent plus difficiles, dans un contexte où nos conditions d'exercice sont déjà dégradées. **Cela impactera aussi inévitablement la qualité du service** : multiplication des situations d'épuisement professionnel et des arrêts maladies… L'accès pour les agent·es publics, au système de « retraite progressive » après 62 ans, comme dans le privé, se fera dans des conditions beaucoup moins favorables que les anciennes « Cessation Progressive d'Activité » supprimées en 2010. Ce n'est qu'un pis-aller.

Cette réforme est inutile ! Contrairement au discours volontairement alarmiste, relayé par les médias aux ordres des capitalistes, **aucune menace structurelle, démographique comme financière, ne met en danger le fonctionnement du régime de retraites par répartition**. La réforme a surtout pour but de limiter la dépense publique tout en poursuivant une baisse de la fiscalité et des prélèvements sociaux qui concerne surtout les entreprises et les plus riches !

Précarité, austérité : les agent·es publics en première ligne ! Contrairement à 2019, la réforme ne revient pas sur le mode de calcul de la retraite pour les agent·es publics. Calculées sur les 6 derniers mois, sur la base du traitement indiciaire hors primes, nos futures pensions sont malgré tout impactées par l'austérité avec une revalorisation des indices bien en-dessous de l'inflation actuelle après une décennie de gel. AESH subissant le temps partiel imposé, contractuel·les aux grilles indiciaires limitées et cantonné·es aux bas salaires… **Les personnels précaires sont comme toujours les moins bien lotis !**

Le combat contre la réforme des retraites doit être mené de front avec ceux pour les revalorisations salariales et statutaires et pour sortir les services publics des logiques d'austérité !

Tout est question de choix de société… et de rapport de force !

Dans le cadre actuel, l**a masse des richesses produites par les travailleur·euses, est largement suffisante pour financer la protection sociale** et actuellement le système est même excédentaire !
On nous demande encore des efforts sous prétexte de futurs déficits hypothétiques de quelques milliards. Pourtant, depuis des années, la sphère patronale et actionnariale est subventionnée par l'argent public (exonérations de cotisations sociales ou fiscales et aides qui étaient estimées à 150 milliards en 2019…) et multiplie les profits indécents. **Il est temps de partager égalitairement les richesses entre les travailleur·euses !**
Il faut également prendre en compte la question de l'emploi : moins de chômeur·euses, de précaires mais aussi plus de services et emplois publics, ce sont plus de cotisations. **Il est temps de mieux partager le travail entre tous·tes !**

Ne les laissons pas nous voler plusieurs années de nos vies ! Seule une mobilisation massive pourra contrer leurs projets et nous faire gagner de nouveaux droits plus favorables aux travailleur·euses ! Prenons résolument le chemin de la lutte avec l'ensemble du monde du travail : **soyons massivement en grève et dans la rue le 19 janvier et construisons la suite à la base dans nos assemblées générales** !

Pour la CNT-Solidarité Ouvrière, syndicat révolutionnaire**, notre combat ne saurait s'arrêter à un peu plus de « justice sociale » dans le cadre du système actuel**. Ensemble construisons un projet de société en **rupture avec le capitalisme**.

Tout est à nous, rien n'est à eux !

Grève générale interprofessionnelle, jeudi 19 janvier !

Retraites & répartition égalitaire des richesses, nos revendications immédiates :

- **Retour aux 37,5 annuités de cotisations et suppression du système de décote.**
- **Taux de remplacement de 75 % du salaire brut sur la base la plus favorable, 6 derniers mois ou 10 meilleures années.**
- **Retraite à taux plein à 60 ans pour tous·tes et 55 ans dans les métiers à forte pénibilité.**
- **Pas de pensions inférieures au SMIC.**
- **Arrêt des exonérations de cotisations sociales au bénéfice des entreprises.**
- **Maintien d'un système de protection sociale solidaire et gestion directe des caisses par les travailleur·euses.**
- **Hausse du point d'indice de la fonction publique indexée sur l'inflation et revalorisation des grilles indiciaires.**

CNT-Solidarité Ouvrière
Éducation / Recherche
fede.educ.public@cnt-so.org
EducationCNTSO educationso www.cnt-so.org